

# Soins à donner aux victimes de strangulation

## Ontario Network of Sexual Assault/Domestic Violence Treatment Centres

Aujourd'hui, vous avez reçu des soins après avoir été victime de voies de fait au cours desquelles votre agresseur vous a étranglé. Ce texte vous aidera à savoir quand il est important de vous rendre à l'urgence.

Voici donc des instructions à suivre dès votre retour chez vous.

### **Qu'est-ce que la strangulation?**

La strangulation peut causer des blessures au cou et au cerveau, et réduire l'afflux du sang à ce dernier, ce qui peut nuire à sa santé et à la mémoire, et susciter d'autres problèmes physiques et mentaux.

### **Une fois chez vous**

On vous a donné congé, car vos symptômes ne sont pas graves. Nous vous recommandons de demander à une personne de confiance de demeurer avec vous de 24 à 72 heures après la strangulation.

Il se peut que vous remarquiez des bleus ou un malaise. Les deux premiers jours, appliquez de la glace aux deux ou trois heures pendant une période de 15 à 20 minutes, afin de soulager la douleur.

**Il est possible que vos symptômes s'aggravent les prochaines heures ou les prochains jours. Veuillez composer le 911 OU vous rendre immédiatement au service des urgences le plus proche si vous ou votre personne de soutien constate l'un des symptômes suivants :**

- Vous éprouvez plus de difficultés à respirer (vous avez de la difficulté à respirer lorsque vous êtes couché, vous vous sentez essoufflé même lorsque vous ne bougez pas, vous avez contracté une toux persistante ou vous toussiez du sang).
- Vous avez perdu connaissance.
- Vous ne pouvez plus parler ou votre voix défaille.
- Vous bavez ou vous éprouvez plus de difficultés à avaler.
- Votre gorge, votre cou ou votre langue ne désenfle pas ou l'enflure s'aggrave.
- L'analgésique sans ordonnance ne soulage pas votre mal de cou, qui empire.

## Strangulation Discharge Instructions - French Translation

- Vous vous sentez faible ou engourdi, ou vous éprouvez des fourmillements d'un côté du corps.
- Vous marchez moins bien.
- Vous avez mal à la tête ou la migraine que vous avez déjà s'aggrave.
- Vous commencez à vous sentir faible ou étourdi.
- Vous voyez moins bien ou votre vue demeure floue.
- Vous avez des pétéchies (de petits points rouges ou violets) sur le visage, dans la bouche ou dans l'œil.
- Vous avez des convulsions.
- Votre niveau de conscience a changé soudainement (par exemple, vous vous sentez confuse), vous avez des idées paranoïaques, vous commencez à songer à vous faire du mal ou à faire du mal aux autres, vous y songiez déjà mais vos pensées empirent, ou vous vous sentez épuisé ou très somnolent.
- Vous avez la ou les paupières tombantes.
- Vous souffrez d'incontinence urinaire ou fécale.

**Si vous êtes enceinte**, signalez immédiatement la strangulation et les symptômes suivants à votre professionnel de la santé (sage-femme, médecin, infirmière praticienne spécialisée, etc.) :

- Réduction des mouvements du fœtus
- Pertes vaginales
- Mal de ventre
- Contractions ou crampes

Si vous avez des questions sur les soins que vous avez reçus au Sexual Assault/Domestic Violence Treatment Centre, veuillez communiquer avec nous.

Vous pouvez nous appeler au :

\_\_\_\_\_ (N° de téléphone du Sexual Assault/Domestic Violence Treatment Centre)

Adresse : \_\_\_\_\_  
(Nom et adresse de l'hôpital)